

La littérature du Dimanche : (dit le Refuge)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 30

PDF erstellt am: **14.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

examinez à distance une compagnie de chasseurs bien commandée, vous lui trouvez une bonne tenue, un aspect satisfaisant. Mais approchez davantage. Vous voyez des mains s'agiter légèrement, des têtes onduler; vous entendez des chuchotements, tout autant de petites peccadilles, qui restent à nos yeux bien en deçà de l'indiscipline. C'est une exubérance de vie, une séve trop abondante qui perce par tous les pores.

Ne soyez point étonné, si, au moment où l'inspecteur passe, vous voyez courir un sourire d'un bout à l'autre de la compagnie : c'est un bon mot qui circule comme une trainée de poudre.

Le voltigeur (puisqu'il faut l'appeler par son nom) est plutôt espiègle que mutin, plutôt babillard que méchant. Vous trouvez plus facilement dans une compagnie dix chanteurs que dix mauvaises têtes.

Aussi, le capitaine doit-il exercer sur ses soldats une autorité à la fois paternelle et ferme, une direction douce et énergique, qui le feront craindre et aimer. De cette manière, il aura des hommes solides, sûrs, dévoués, prêts à tous les sacrifices, et qui rendront à leur pays tous les services qu'on est en droit d'attendre d'une troupe d'élite.

Thermes de Lessus.

L. C.

La littérature du Dimanche.

(dit le Refuge.)

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire ces quelques lignes, publiées dans le dernier supplément de la *Gazette de Lausanne* :

« Un petit journal, dont l'obscurité égale seule la mauvaise foi et l'envie, se livre à notre égard à des insinuations dont il connaît parfaitement la fausseté. Pour lui prouver encore une fois que notre mépris pour lui est à la hauteur de notre patience, nous ne lui répondrons pas. — Après tout, qu'un mauvais petit papetier, malheureux dans son revendage de bouts de crayons et de pains à cacher (*sic*), en vienne, pour se consoler, à ouvrir boutique de calomnies, de diffamations et de dénigrement, cela nous importe très peu et intéresse encore moins nos lecteurs. »

Avez-vous bien apprécié ce morceau, chers lecteurs, et remarqué tout ce qu'il recèle de tact, de parfaite convenance?...

O littérature fribourgeoise, ô inspirations ultramontaines, que vous avez de dignité et que de saines idées vous pouvez répandre au milieu de notre bon peuple vaudois!...

A lire cette diatribe, ne dirait-on pas le dépit d'un enfant, duquel on ne veut tolérer toutes les sottises, et qui, ne pouvant échapper à la correction qu'on lui inflige, piétine de colère et frappe les meubles en se blessant les doigts?... Notre écrivain du *Dimanche* se venge, lui, sur les bouts de crayons et les pains à « cacher ; » argument déplorable et qui fait hausser les épaules de tout homme de bon sens.

Permettez-nous de vous demander, cher monsieur, pourquoi vous en voulez tant au *Conteur*. Est-ce peut-être parce que le petit papetier vous a refusé l'association que vous lui avez proposée dans la rédaction de cette feuille ? Est-ce peut-être parce que ce journal si obscur a corrigé les fautes de

français des articles qu'il vous a publiés ? Est-ce peut-être parce que quelques-unes de vos malheureuses élucubrations littéraires ont été mises au panier?... Voyons, répondez franchement, venez à confesse et ouvrez-nous votre catholique cœur !

Et pourquoi nous répliquer sous le voile de l'anonyme et à la queue du *Dimanche* ? pourquoi ne pas oser nommer votre adversaire?... Est-ce que, même dans le *Dimanche*, on aurait déjà limité votre compétence, et seriez-vous encore relégué dans la cuisine?... S'il en était ainsi, mieux vaudrait, pour vous, vendre des bouts de crayon.

Après tout, mon petit ami, nous ne sommes pas très loin de compte en fait d'industrie, car si nous vendons du papier et des pains à « cacher, » chacun sait que vous ne fabriquez pas mal de maculature.

Cela dit, ne nous répondez plus, car vous ne « prouveriez pas que votre mépris est à la hauteur de votre patience. » Soyez conséquent, autrement nous continuerons à vous donner sur les doigts.

Pauvres marchands de papier, industriels, négociants de toute sorte qui n'êtes point gantés beurre frais, gardez-vous bien de vous mêler de polémique et de vouloir écrire dans les journaux, ne recherchez pas les jouissances intellectuelles, n'oubliez point que vous êtes des parias.

La chose est regrettable cependant, car nous préférierions voir de nombreux citoyens écrire souvent et franchement leurs idées dans les journaux ; ce serait le seul moyen d'en finir avec les marchands de phrases, que les nécessités du métier plient à toutes les opinions ; ce serait le moyen d'en finir avec la bohème littéraire.

Les Cosaques noirs.

C'était en 1815. Les troupes étrangères occupaient militairement la France. Répandues dans les villes et dans les campagnes, elles usaient des droits du vainqueur avec précaution car elles sentaient bien que l'armée seule avait été vaincue, mais que la nation ne l'était pas.

Les départements de la Normandie étaient couverts de troupes prussiennes. Une seule ville avait refusé l'entrée de ses murs à l'étranger, et se trouvait bloquée, ou plutôt cernée par la cavalerie de la Prusse. Cherbourg était un point important que les alliés paraissaient jaloux d'occuper ; d'immenses travaux y étaient déjà faits, plusieurs vaisseaux de ligne étaient sur les chantiers, les arsenaux étaient bien approvisionnés, et l'Angleterre ne voyait pas alors sans ombrage s'élever en face de ses ports principaux un port qui devrait en cas de nouvelles guerres, procurer tant d'avantages à la France. Aussi craignait-on que l'étranger ne saisît l'occasion de son jour de victoire pour détruire les travaux commencés dans cette ville, et chacun songea-t-il à n'y laisser entrer les alliés que sous la condition d'une seconde victoire. Toutes les forces militaires de Cherbourg consistaient alors en une garde nationale bien armée et dans les meilleures dispositions de résistance, quelques compagnies d'artillerie de marine en bon état et chaudes de patriotisme, et d'environ deux cents marins des équipages de haut-bord.

Les deux cents marins qui se trouvaient dans Cherbourg étaient tous hommes dans la vigueur de l'âge ; aigris par les événements auxquels la France était en proie, heureux de l'espoir d'une dernière occasion de donner une *v'lopee* soignée aux Prussiens (qui, soit dit en passant, ont toujours été privilégiés dans les haines contre l'étranger), ces marins faisaient des vœux pour qu'on leur permit de *laisser arriver* sur les Prussiens. Ce furent eux que le général Proteau, qui commau-